

CHRONOLOGIE DES FAITS ET MOUVEMENTS SOCIAUX ET POLITIQUES EN ALGERIE. 1830 – 1954

Abderrahim Taleb Bendiab

Imprimé en 1983

Imprimerie du Centre – Alger

Introduction

Cette chronologie recense plus d'un demi millier de dates marquant les différentes étapes de la lutte du peuple algérien pour la reconquête de son indépendance. Elle traite de la période coloniale jusqu'au 1er novembre 1954. Le lecteur pourra ainsi suivre les différentes phases de ce combat plus que centenaire qui a opposé notre peuple à la puissance coloniale.

Dans le choix des dates, nous avons retenu celles qui nous ont paru les plus significatives, sur les plans politiques, économiques, sociaux et culturels, celles qui ont marqué à un moment déterminé l'évolution du processus historique. Nous pouvons diviser cette chronologie en deux grandes parties.

1. La mise en place de l' « ordre colonial ». Il y eut d'abord des opérations militaires. Elles furent longues et meurtrières. Nous avons volontairement publié de larges extraits pour montrer la nature terroriste du système colonial. Ensuite et afin d'appuyer ces opérations militaires, on mit en place tout un arsenal de lois juridiques qui visait un triple objectif :
 - a) Pulvériser la tribu, la société en introduisant la propriété privée. Par ce moyen les colonialistes espéraient en terminer avec la résistance des masses populaires. En effet, la structure économique et sociale de l'Algérie en 1830 était un des éléments moteurs qui alimentaient cette résistance héroïque.
 - b) Mettre en place l'exploitation capitaliste qui ne pouvait pas tolérer l'existence d'une forme collective de la propriété (arch., sabega, habous...) ou encore l'existence ou la mise en place d'une économie indépendante (destruction de l'artisanat, intégration de l'économie algérienne à celle de la France).
 - c) Le système colonial s'est caractérisé pendant toute la période d'occupation par une contradiction fondamentale qui a permis au mouvement national à ses débuts, de se frayer un chemin pour la libération du pays.

En effet le colonialisme français se voulait d'une part assimilationniste. Pour cela différentes décisions ont été mises en application : introduction du Code Civil français qui dessaisissait la

juridiction des mahakmas, institutionnalisation d'un nouvel état civil, introduction de l'école française en opposition à l'enseignement de la langue arabe et du Coran, velléité d'évangélisation des populations autochtones etc... ; tout cela avec le désir d'implanter une très forte minorité européenne qui devait faciliter ces opérations assimilationnistes.

D'autre part, et, en opposition à cette stratégie assimilationniste, tout un système d'assujettissement fut mis en place pour bloquer l'évolution politique de la société algérienne : sénatus-consulte de 1865, code de l'indigénat, système des communes mixtes et territoires militaires, et différentes autres mesures, circulaire Michel, décret Régnier, article 80 etc....

Cette politique coloniale à trois dimensions eut un triple effet sur la société algérienne.

- Tentative de génocide des populations autochtones au nom de la "race supérieure qui supprime la race inférieure". En 1830 la population de l'Algérie était estimée à trois millions d'habitants ; en 1870, elle n'était plus que de deux millions cinq cent milles. Raymond Barre, Premier Ministre français peut alors déclarer la conscience tranquille devant les députés de l'Assemblée Nationale Française « La France est fière de ses réalisations en Algérie ».
- Paupérisation extrême des populations algériennes avec multiplication des épidémies dues à la malnutrition. Mais le résultat le plus grave en conséquence a été la réduction au sous développement de la société algérienne qui a entraîné la constitution en France d'une très forte émigration dont aujourd'hui le capitalistes voudraient se débarrasser : « après avoir pressé le citron, on jette l'écorce ».

Dans le domaine culturel, il y eut partout régression avec le triomphe de l'analphabétisme : « le colonialisme, » a écrit Aimé Césaire, « a frappé de mort des civilisations dont nul ne peut dire de quelles contributions supplémentaires elles eussent enrichi l'humanité". On sait ce que la colonisation a rapporté en argent, en richesse à l'Europe. Mais on ne peut supputer ce que l'humanité a perdu dans des civilisations disparues. A quel stade serions nous aujourd'hui de progrès universel si ces civilisations avaient continué à prospérer, à chercher, à trouver. On peut y rêver longtemps. Le colonialisme a brisé l'échine à d'autres civilisations plus humbles certes, mais qui étaient encore susceptibles de renouvellement, de développement. En sorte qu'il est permis de dire que la colonisation a fait reculer la civilisation au lieu de la faire avancer. Elle a décivilisé aussi bien le colonisateur que le colonisé, apparaissant ainsi comme une gigantesque entreprise d'ensauvagement, non seulement de l'Asie et de l'Afrique mais encore par un retour des choses de l'Europe elle-même ».

- La violence a été une des caractéristiques essentielles de la lutte nationale. Les bombardements collectifs de la période 1954-1962, les tortures, les assignations à résidence surveillée, l'exode, ne sont pas des phénomènes nouveaux. Les opérations de Massu, de Bigeard, de Challe... continuent celle de Lamoricière, du Duc d'Aumale, de Bugeaud, du 8 mai 1945...

Nous avons donc tenté de dégager ce processus de destruction sur le plan politique, économique, social et culturel.

2. Dans la deuxième partie nous avons cité les principales étapes traversées par la lutte de libération nationale.

En effet, il y eut d'abord les résistances essentiellement paysannes de tout le XIXe et du début du XXe siècle, et ensuite le processus de formation des courants et partis politiques.

Ce fut un long cheminement qui a eu ses moments forts où les masses furent entraînées dans la lutte : 1919, 1936, 1944, 1950... obligeant le colonialisme à reculer et à faire des concessions.

Mais il y eut aussi des mouvements de repli ou de stagnation dû pour l'essentiel à une violente répression : 1925, 1930, 1939... entraînant parfois, le doute ou les déviations chez un certain nombre de militants.

Cependant la stratégie de libération du pays s'est maintenue. Il n'y a jamais eu de coexistence avec le système colonial, contrairement aux affirmations de l'historien français Roger Letourneau.

Le choix des dates retenues dans la seconde partie pose un problème de méthodologie historique. La plupart des ouvrages relatifs à l'histoire du mouvement national algérien centrent l'essentiel de leurs réflexions autour des classes dirigeantes et de leur état major. Cette approche a conduit très souvent ces historiens à des positions beaucoup plus idéologiques que scientifiques ; ce qui par certains aspects pourrait nuire à la recherche historique.

Cette histoire qui centre toute sa réflexion autour de la vie politique peut nous amener parfois à des impasses dans l'étude que nous faisons sur le mouvement national. Pour cela nous citerons un exemple : le MTLD qui avait l'audience populaire la plus large est secoué par une profonde crise à partir des années cinquante. Il connaît alors des désaffections, le doute s'installe au sein des militants et au cours de l'année 1954 le parti connaît une profonde scission qui a pratiquement atomisé toutes ses structures. Or c'est au cours de cette même année que se prépare avec succès le déclenchement de la lutte armée pour la libération nationale. Comment donc concilier cette désorganisation totale d'un des plus importants partis politiques d'où sont issus l'essentiel des hommes du 1er novembre avec le succès remporté par le mot d'ordre de lutte armée ? Seule donc une histoire sociale prise dans sa totalité peut nous permettre de dépasser ce qui nous paraît être a priori une contradiction. C'est ce qui nous a guidé dans le choix des dates que nous avons retenues. Le lecteur pourra noter l'intensité des luttes et apprécier de façon concrète comment la crise du mouvement national a été dépassée pour aboutir au choix de la lutte armée.

Le lecteur notera que certaines régions de l'Algérie où certaines catégories de faits politiques reviennent plus souvent. Cela est le résultat provisoire de nos connaissances. Nous avons travaillé avec l'acquis scientifique que nous possédons. Quant aux sources, nous ne les avons pas toujours citées ; elles sont classiques ; il s'agit des travaux d'Ageron, de Julien, Lacoste, Nouschi, Montoy, Prenant, Collot, Larcher, des thèses comme celle de Mesdames Hamed, Benallègue, de Planche, Kadache, un dépouillement de la presse...

Nous espérons que cette chronologie puisse rendre service à l'étudiant, aux chercheurs, ou tout simplement à ceux ou celles qui veulent avoir un aperçu sommaire de l'histoire de notre peuple.

Abderrahim Taleb Bendiab